

RAPPORT DU COMITÉ

MERCREDI 25 novembre 1964.

Le Comité permanent des banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill S-45, intitulé: «Loi constituant en corporation l'Institut Canadien des Actuaires», rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
SALTER A. HAYDEN.